CUBLAC

DANS CE NUMERO

PRESENTATION
DE VOS NOUVEAUX ELUS

RESULTATS DES ELECTIONS

Conseils Municipaux	p.	4
Informations Municipales	p.	14
Cublac au quotidien	p.	18
Milieu associatif	p.	21
Artisans et commerçants	p.	29

Profitons des plaisirs du marché
avec les commerçants
tous les dimanche
de 9h à 12h, Place du 14 Juillet.
Retrouvez au quotidien
vos commerces locaux:
Boulangerie, bar-restaurant
épicerie/presse/tabac, coiffeuse.

Mairie :
05 55 85 22 89
2 rue de la Liberté 19520 Cublac
Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr
Site internet :
http://www.cublac.correze.net/

Horaires : tous les jours
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
et le samedi : 9h00 - 12h00
fermeture au public
tous les mercredi de 13h30 à17h30
Bibliothèque : 05 55 23 30 04

Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.

Groupes scolaires :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37
Ecole primaire : 05 55 85 23 79
Cantine : 05 55 85 17 54
Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13
Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08
La poste : 05 55 85 23 00
Pharmacie : 05 55 85 19 49
Dentiste : 05 55 85 17 63
Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV
N° vert solidarité : 0 800 00 19 19
Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72
Déchèteries :
St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77
Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES - SOS MEDECIN
SAMU
15
GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

Violences Conjugales :

05 55 88 20 02 ou 39 19

N°25 - 1er trimestre 2014

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

2014-2020

MAIRE

Jean Marc BRUT

Finances, Agriculture, Intercommunalité

ADJOINTS

Jean-Paul LASCOUTOUNAS
Aménagements, Voirie, Réseaux,
Urbanisme, Services Techniques

Bernadette BLONDEL
Affaires Sociales, Solidarité, Aide aux
Personnes, Administration Générale

Philippe GILET
Affaires scolaires, Patrimoine bâti,
Milieu Associatif, Sports et Jeunesse

Méthie RIVIERE
Intercommunalité, Communication,
Culture, Manifestations, Cérémonies

Patrick VIGNOT
Gestion du Territoire, Environnement,
Animation du Patrimoine, Marché

CONSEILLERS

Brigitte LANGELIE
Le Bourg

Michel BONNEFOND
Rue Jeanne Solacroup

Annie BONDU
Lotissement VieilleVigne

Ghyslaine LAJUGIE
La Bombetterie

Pascale ORLIAGUET
Le Maraval

Bernadette BOUZIDI
Lotissement La Cabane

Sébastien MARIN
Lotissement VieilleVigne

Alexandre DE SOUSA
Lotissement La Cabane

Jean-Charles LACOSTE
Rue Bayard

Amandine BOUYSSE VALIN
Rue de la Liberté

ELUS DE L'OPPOSITION

Pierrette FOURASTIE
Le Rieux

Pascale LASSAIGNE
La Rochette

Vincent CAPY
Savignac

DISCOURS DU MAIRE
DIMANCHE 30 MARS 2014

Merci aux élus qui m'ont fait confiance. C'est avec un grand plaisir que je viens d'être réélu aujourd'hui pour un nouveau mandat, mon 3ème mandat de Maire.

Il y a 13 ans en ce même lieu j'avais une pensée pour les anciens, qui comme nous s'étaient engagés pour Cublac. Ils seraient fiers de la confiance qui nous est accordée une nouvelle fois par les Cublacois.

Une confiance sans précédent à près de 70% des suffrages exprimés.

Cette victoire ne m'est pas personnelle, c'est l'engagement de tous, anciens élus et ceux qui nous ont rejoints, qui nous a permis d'obtenir ce résultat.

Malgré une campagne déterminée, agressive et quelque peu calomnieuse et démagogique de nos opposants, les Cublacois ont fait le choix de la raison et de l'avenir de notre commune.

69.70% ! C'est un plébiscite : les Cublacois veulent une politique de projets cohérente, rationnelle et réalisable dans l'intérêt général. Notre bilan riche en réalisations, en nouveaux services, notre engagement de tous les instants, toujours à leur écoute et notre forte motivation ne sont pas étrangers à ce résultat.

Merci aux élus qui ont fait le choix, pour des raisons personnelles, professionnelles ou de santé, de ne pas nous accompagner une nouvelle fois. Merci à ceux qui ont bien voulu laisser leur place à de nouvelles candidates, parité oblige.

J'aurai une pensée pour ceux qui, à cause de notre mode de scrutin et malgré le score obtenu ne sont pas élus.

J'ai conscience de la tâche à accomplir, des contraintes budgétaires qui vont nous être imposées, des intérêts cruciaux à défendre à la grande Agglo mais je suis confiant car je sais l'expérience, les compétences, le dynamisme, la motivation et la disponibilité de mes élus, les compétences, la motivation et l'investissement du personnel communal.

Ma fierté aujourd'hui est aussi une fierté collective. C'est de voir de mandat en mandat s'intensifier la confiance des Cublacois envers nous, envers nos projets, envers notre vision du bien vivre à Cublac.

J'ai été pendant 13 ans le Maire de Tous les Cublacois. Je m'engage à rester ce Maire disponible et à l'écoute de tous pour les 6 ans à venir.

Merci à tous, merci de votre confiance.

Jean Marc Brut

RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES Du 23 Mars 2014

	Nombre d'électeurs inscrits	Nombre de votants	Nombre de bulletins+enveloppes nuls	Nombre de suffrages exprimés
BUREAU 1	781	592	31	561
BUREAU 2	618	515	12	503
TOTAL	**1399**	**1107**	**43**	**1064**

	Nombre de suffrages pour chaque liste		Pourcentage des voix pour chaque liste	
	CUBLAC AUTREMENT	ENSEMBLE POUR CUBLAC	CUBLAC AUTREMENT	ENSEMBLE POUR CUBLAC
BUREAU 1	163	398	29%	71%
BUREAU 2	160	343	31.8%	68.2%
TOTAL	**323**	**741**	**30.3%**	**69.7%**

Sièges à pourvoir : 19

NOMBRE DE SIEGES :

LISTE ENSEMBLE POUR CUBLAC : 16

LISTE CUBLAC AUTREMENT : 3

ELECTIONS EUROPEENNES

Rappel : le dimanche 25 mai auront lieu les élections européennes.

DELEGUES COMMUNAUTAIRES : 2

- **Jean Marc BRUT**
- **Méthie RIVIERE**

Depuis le 1er janvier 2014, la Grande Agglo est constituée de 49 communes. (contre 16 communes fin décembre 2013)

**** CONSEILS MUNICIPAUX ****

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 8 JANVIER 2014 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL – MM. GILET – JOYET - MORTEYROL - Mmes BOURDARIE - LANGELIE - RIVIERE - LAJUGIE - BOUZIDI – MM. AUGER - BONNEFOND – MARIN – PAJOT – ARLOT – VIGNOT – LACOSTE.
Absente excusée : Mme LAPLASSE.

Le compte rendu du 11.12.2013 est approuvé à l'unanimité.

1 – Mise à jour du tableau des emplois

Pour une bonne organisation des services, il est nécessaire de créer un emploi de Rédacteur Territorial Principal de 2ème classe, à temps complet à raison de **35 heures hebdomadaires**.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adopter la création de cet emploi.

2 – Décision modificative n°05 (virement de crédits)

La loi de financement de la Sécurité Sociale au titre de 2013 a modifié les cotisations prélevées sur les indemnités des élus. Cette loi a été promulguée en juin 2013 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2013. Il convient de procéder à un virement de crédits :

Intitulé des comptes	**Diminut° / crédits alloués**		***Augmentat° des crédits***	
	Comptes	**Montants (€)**	**Comptes**	***Montants (€)***
Bâtiments	*61522*	*2 800,00*		
Cotisations de sécurité sociale – part patronale			*6534*	*2 800,00*
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		***2 800,00***		***2 800,00***

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative.

3 – Question diverse

- ***Participation de la commune de VILLAC aux frais de scolarisation de ses enfants - Années scolaires 2012/2013 et 2013/2014.***

Suite à la délibération du 9 novembre 2011 une participation de 106 € a été fixée pour la commune de VILLAC aux frais de scolarisation de ses enfants (pour 2011/2012). Il informe le Conseil Municipal qu'il lui appartient de déterminer le montant de la participation pour les années scolaires 2012/2013 et 2013/2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le montant de la participation de la commune de VILLAC sera fixé à 108 € par enfant scolarisé à CUBLAC, au titre de l'année scolaire 2012/2013, et à 110 € au titre de l'année scolaire 2013/2014 (soit 2 % arrondis à l'euro inférieur).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 19 FEVRIER 2014 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL – MM. GILET – JOYET – MORTEYROL - Mmes LANGELIE - RIVIERE - LAJUGIE - MM. AUGER - BONNEFOND – MARIN - ARLOT – VIGNOT.
Absents excusés : Mme LAPLASSE – Mme BOURDARIE (procuration à M. BRUT) – Mme BOUZIDI (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND) – M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT).

Le compte rendu du 08.01.2014 est approuvé à l'unanimité.

1 – PLU – Mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1

Monsieur le Maire rappelle :

Que conformément aux observations émises lors du contrôle de légalité, la modification simplifiée envisagée porte sur :

- **Rapport de présentation :**
  Rapport complété par les incidences sur le site Natura 2000
  Précision concernant les risques de mouvement de terrain
  Ajout d'éléments techniques concernant les stations d'épuration
- **Document graphique :**
  Changement de couleurs pour certaines zones et ajout de la zone de glissement
- **Règlement du PLU :**
  Suite aux demandes du contrôle de légalité, certaines modifications ont été opérées sur le document graphique et dans le règlement du PLU.

Que pour la mise en œuvre de cette procédure, le projet de modification, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA) doivent être mis à disposition du ***public pendant 1 mois,*** dans des conditions lui permettant de formuler ses observations. Ces observations sont alors enregistrées et conservées ;

Que les modalités de cette mise à disposition doivent être précisées par le Conseil Municipal et portées à ***la connaissance du public au moins 8 jours*** avant le début de cette mise à disposition ;

Que dans ces conditions, il y a lieu pour le Conseil Municipal de délibérer sur les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** ***de fixer les modalités de mise à disposition comme suit :***
  - ***Il sera mis à disposition, en Mairie de CUBLAC, le dossier de modification simplifiée n°1 et les avis des PPA accompagnés d'un registre permettant au public de formuler ses observations.***
  - ***La mise à disposition du public aura lieu du 12 mars 2014 au 14 avril 2014 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 09h00 à 12h00, hormis le mercredi après-midi.***
- **DIT** ***que la présente délibération fera l'objet d'un avis qui précisera l'objectif de la modification simplifiée, les dates, le lieu et les heures auxquelles le public pourra consulter le dossier et formuler des observations. Cet avis sera publié en caractère apparent dans un journal diffusé dans le Département et ce 8 jours au moins avant le début de la mise à disposition du public. Cet avis sera également affiché à la Mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition.***
- **DIT** ***que M. le Maire est chargé de mettre les mesures de publicité de la présente délibération, ainsi que les modalités telles qu'elles ont été fixées et de payer les dépenses éventuelles***.

2 – Protocole d'auto-contrôles microbiologiques – Tarifs 2014

Le Laboratoire Départemental d'Analyses effectue des analyses sur les denrées servies à la cantine scolaire. Il convient de renouveler cette convention pour 2014 ainsi que les tarifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier au Laboratoire Départemental d'Analyses le contrôle de la restauration collective primaire et approuve les tarifs 2014.

3 – Subventions pour les voyages scolaires

- ***Collège Anna de Noailles de LARCHE – Voyages scolaires juin 2013 et mars 2014.***

Le collège sollicite une subvention pour l'organisation de voyages (Allemagne, Angleterre, ville de Nîmes) afin de réduire le coût supporté par les familles de 9 élèves résidant sur CUBLAC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'octroyer une aide financière de 30 € par élève soit un total de 270 €.

- ***Lycée Antoine de Saint Exupéry de TERRASSON – Voyages scolaires avril 2014.***

Le lycée sollicite une subvention pour l'organisation de voyages (Espagne, Irlande) afin de réduire le coût supporté par les familles de 4 élèves résidant sur CUBLAC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'octroyer une aide financière de 30 € par élève soit un total de 120 €.

- ***Lycée d'Arsonval de BRIVE – Voyage scolaire mars-avril 2014.***

Le lycée sollicite une subvention pour l'organisation d'un voyage en Espagne afin de réduire le coût supporté par une famille d'un élève résidant sur CUBLAC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'octroyer une aide financière de 30 € pour l'élève.

- ***Collège Jules Ferry de TERRASSON – Voyage scolaire avril-mai 2014.***

Le collège sollicite une subvention pour l'organisation d'un voyage en Angleterre afin de réduire le coût supporté par les familles de 2 élèves résidant sur CUBLAC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'octroyer une aide financière de 30 € par élève soit un total de 60 €.

4 – Questions diverses

- ***Acceptation d'un chèque de la MAIF – Pick up endommagé.***

La compagnie d'assurance MAIF a indemnisé la commune suite à la dégradation du véhicule Pick up DACIA endommagé lors d'un choc. Le remboursement s'élève à **7 176,00 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement desdites recettes.

- ***Acceptation d'un chèque de la MAIF – Congélateur et téléphone de la mairie endommagés.***

La compagnie d'assurance MAIF a indemnisé la commune suite à la dégradation du congélateur de la cuisine et du téléphone de la mairie (1er étage) endommagés lors d'un orage du 23.08.2013. Le remboursement s'élève à **116,00 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement desdites recettes.

- ***Agents recenseurs – Remboursement des frais.***

Le recensement de la population a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2014 inclus. Pour ce faire, 4 agents recenseurs ont été recrutés. Leur rémunération est calculée au prorata du nombre d'imprimés qu'ils auront collectés : **1,96 € par bulletin individuel et 1,18 € par feuille de logement**. *M. le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à octroyer à chacun des 4 agents un forfait de 125 € correspondant au remboursement d'une partie des frais engagés.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à attribuer 125 € de remboursement de frais engagés à chacun des 4 agents recenseurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 12 MARS 2014 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS – Mme BLONDEL – MM. GILET – JOYET – MORTEYROL - Mmes LANGELIE - RIVIERE - LAJUGIE - BOURDARIE – BOUZIDI – MM. AUGER - BONNEFOND – MARIN – PAJOT – ARLOT – VIGNOT – LACOSTE.
Absente excusée : Mme LAPLASSE.

Le compte rendu du 19.02.2014 est approuvé à l'unanimité.

1 – Compte administratif 2013 – Budget Principal

- ***Approbation du Compte de Gestion 2013.***

Le Compte de Gestion est présenté par M. Chauvière, Receveur.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2013 de la commune.

- ***Vote du Compte Administratif 2013.***

M. Lascoutounas, 1er Adjoint, présente le Compte Administratif 2013 de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2013, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 436 284,83 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 225 447,93 €). Le résultat de l'exercice est un excédent de 210 836,90 €. M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.
Par 17 voix, le Compte Administratif 2013 du budget principal est approuvé.

- ***Affectation du résultat d'exploitation 2013.***

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, ***décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :***

Affectation des Résultats d'exploitation de l'exercice **436 284,83 €**	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 sur BP) ……. ……**225 447,93 €**
	Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur BP (report à nouveau créditeur) **210 836,90 €**

2 – Fixation des taux d'imposition 2014 – Taxe d'Habitation et Taxes Foncières

M. le Maire rappelle à l'assemblée les taux d'imposition 2014 et la moyenne départementale :
Après avis de la Commission des Finances, M. le Maire propose les taux d'imposition suivants pour 2014 et rappelle les taux moyens départementaux pour 2013 :

	Taux moyens départementaux 2013	**Taux communaux 2013**	**Taux communaux 2014**
Taxe d'habitation	**18,31 %**	9,37 %	**9,37 %**
Taxe foncière (bâti)	**22,73 %**	18,25 %	**18,25 %**
Taxe foncière (non bâti)	**88,14 %**	122,57 %	**122,57 %**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition proposés ci-dessus, soit aucune augmentation pour les taux communaux.

3 - Participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la CORREZE – 2014

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Sous Préfecture concernant le mode de recouvrement de la participation de la commune à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la CORREZE d'un montant de **6 571,81 €.**
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la participation de la commune à la Fédération départementale d'Electrification et d'Energie de la CORREZE pour un montant de 6 571,81 €.

SUITE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN PAGE 10…

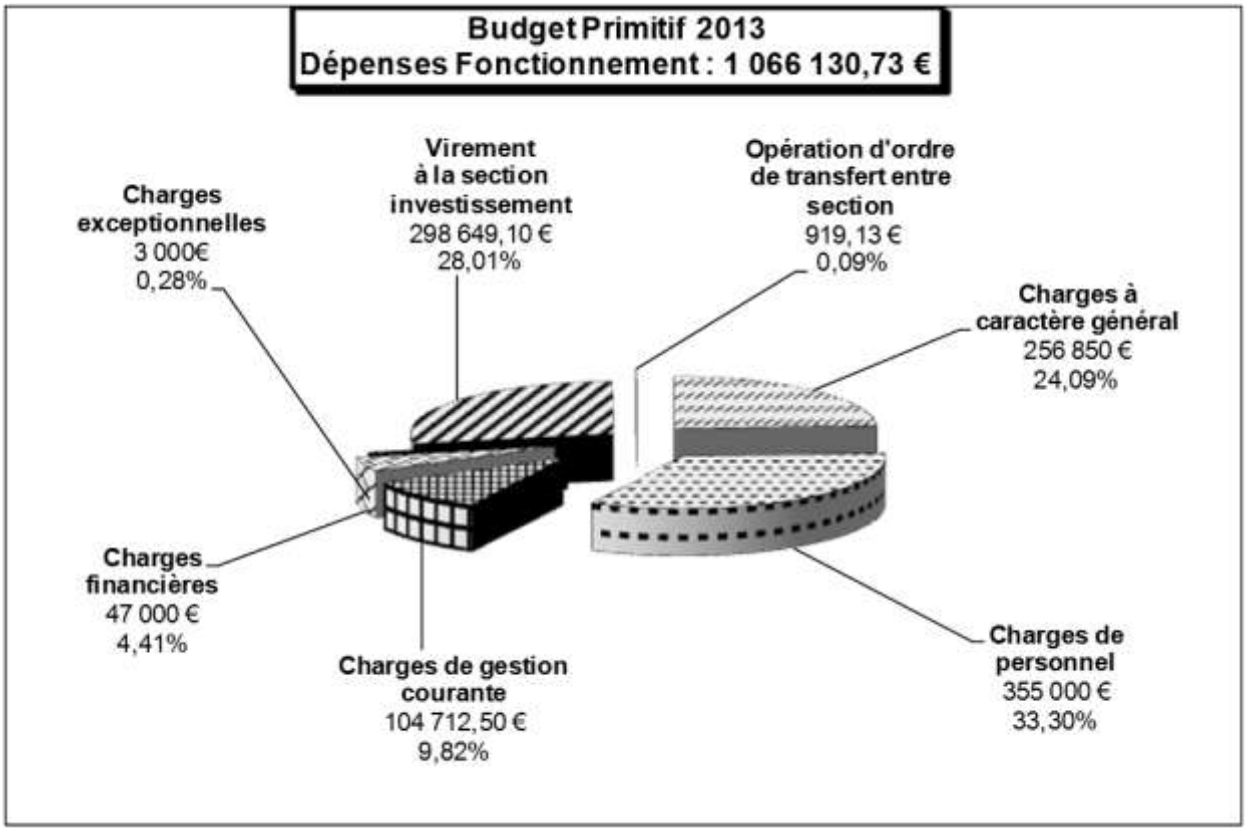
Budget Primitif 2013
Dépenses Fonctionnement : 1 066 130,73 €
Charges exceptionnelles
3 000€
0,28%
Virement à la section investissement
298 649,10 €
28,01%
Opération d'ordre de transfert entre section
919,13 €
0,09%
Charges à caractère général
256 850 €
24,09%
Charges financières
47 000 €
4,41%
Charges de gestion courante
104 712,50 €
9,82%
Charges de personnel
355 000 €
33,30%

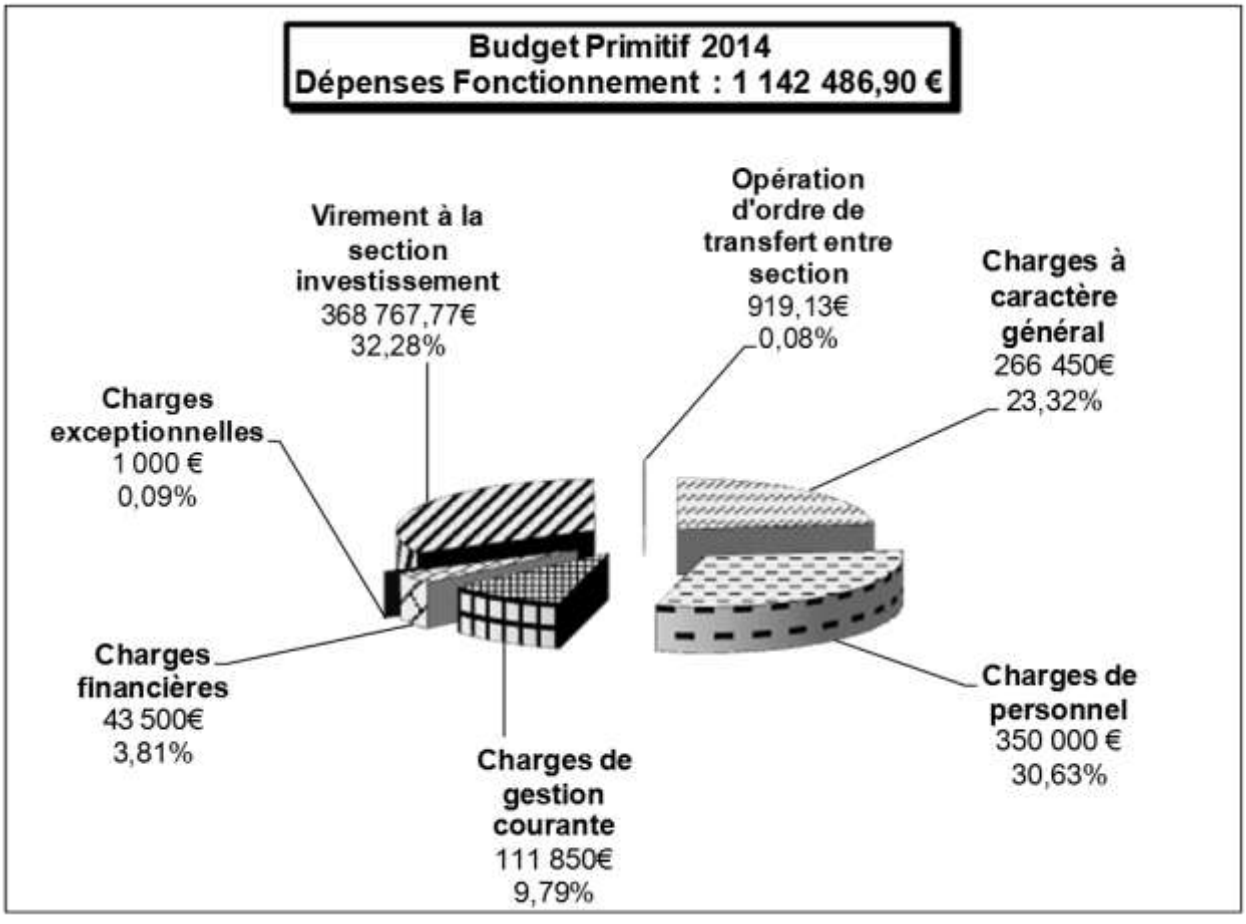
Budget Primitif 2014
Dépenses Fonctionnement : 1 142 486,90 €
Virement à la section investissement
368 767,77€
32,28%
Opération d'ordre de transfert entre section
919,13€
0,08%
Charges à caractère général
266 450€
23,32%
Charges exceptionnelles
1 000 €
0,09%
Charges financières
43 500€
3,81%
Charges de gestion courante
111 850€
9,79%
Charges de personnel
350 000 €
30,63%

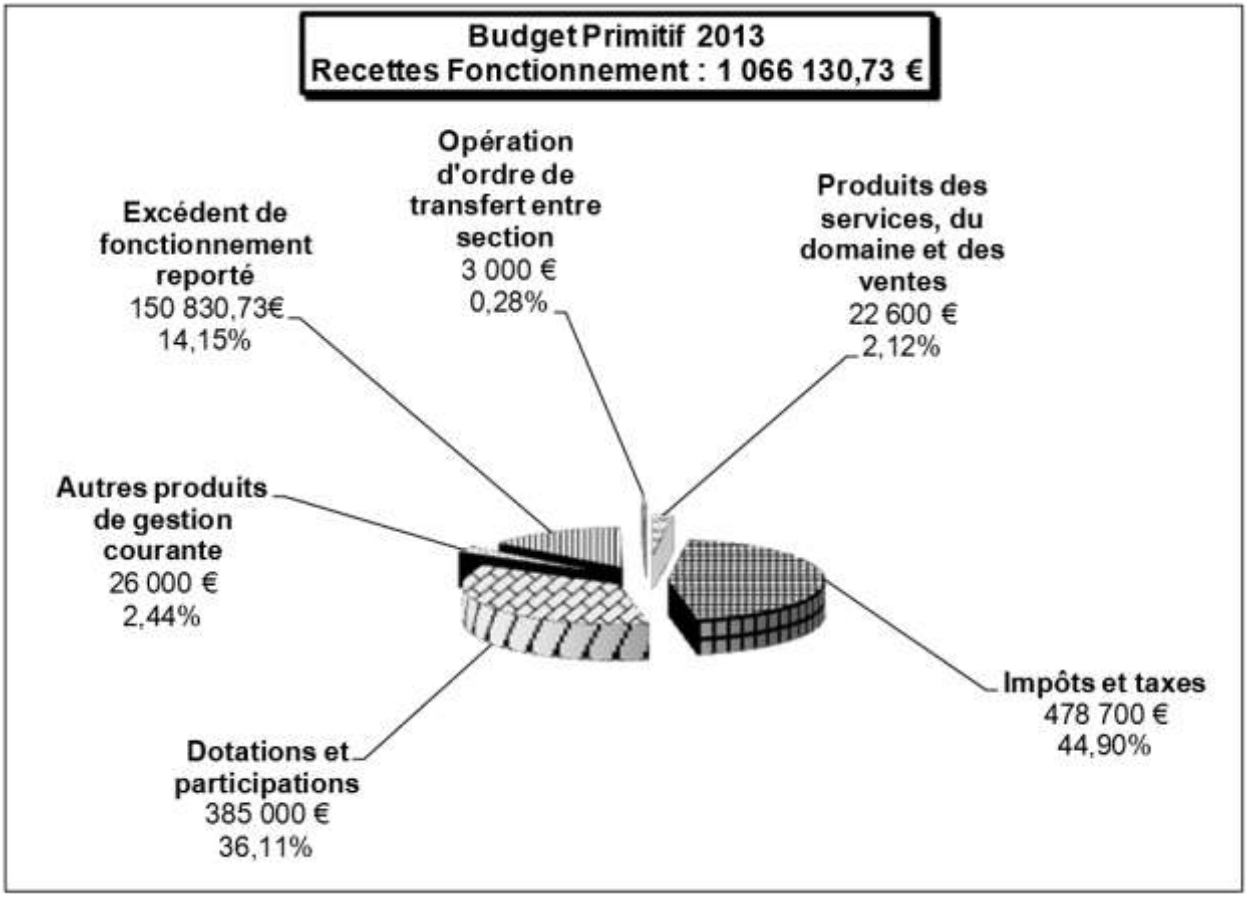
Budget Primitif 2013
Recettes Fonctionnement : 1 066 130,73 €
Excédent de fonctionnement reporté
150 830,73€
14,15%
Opération d'ordre de transfert entre section
3 000 €
0,28%
Produits des services, du domaine et des ventes
22 600 €
2,12%
Autres produits de gestion courante
26 000 €
2,44%
Impôts et taxes
478 700 €
44,90%
Dotations et participations
385 000 €
36,11%

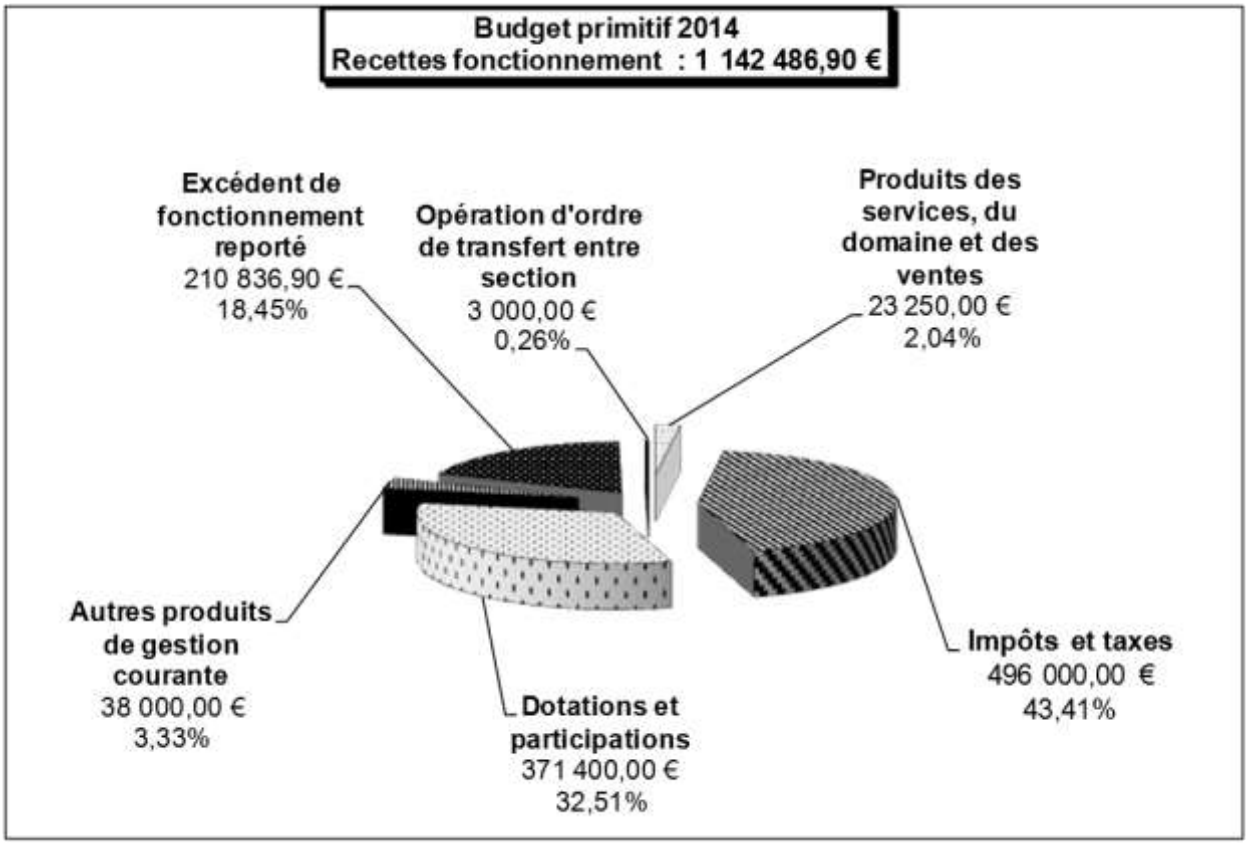
Budget primitif 2014
Recettes fonctionnement : 1 142 486,90 €
Excédent de fonctionnement reporté
210 836,90 €
18,45%
Opération d'ordre de transfert entre section
3 000,00 €
0,26%
Produits des services, du domaine et des ventes
23 250,00 €
2,04%
Autres produits de gestion courante
38 000,00 €
3,33%
Impôts et taxes
496 000,00 €
43,41%
Dotations et participations
371 400,00 €
32,51%

4 – Budget Primitif 2014 - Budget principal

M. le Maire donne le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à **1 142 486,90 €** (voir graphiques). Il présente la liste complète des opérations d'investissement prévues pour 2014 (équilibre à 1 012 008,57 €). Les principales concerneront l'achèvement de la halle et des sentiers des mines, l'accessibilité des bâtiments de la mairie et de la poste, le programme de voirie, l'étude de la rue Pierre Guyez et la sécurisation du carrefour des écoles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2014 de la commune.

5 – Compte administratif 2013 – Budget Annexe « 2ème tranche Lotissement La Cabane »

- ***Approbation du Compte de Gestion 2013.***

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par M. Chauvière, Receveur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2013 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ».

- ***Vote du Compte Administratif 2013***.

M. Lascoutounas, 1er Adjoint, présente le Compte Administratif 2013 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ». Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2013 sur la section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes, qui fait apparaître **un excédent de 15 503,48 €.**

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Par 17 voix, le Compte Administratif 2013 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane » est approuvé.

6 – Budget Primitif 2014 - Budget Annexe « 2ème tranche Lotissement La Cabane »

M. le Maire donne le détail des dépenses et des recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à 426 051,13 € et d'investissement qui s'équilibrent à 419 544,61 €.

Les principales recettes concerneront la vente des terrains et les dépenses le remboursement de la TVA.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2014 du budget annexe « 2ème tranche du Lotissement La Cabane ».

7 – Enfouissement des réseaux de télécommunication à la Pimousserie – Demande de subvention départementale

M. le Maire expose à l'assemblée le *projet d'enfouissement des réseaux téléphoniques à la Pimousserie*. Il sollicite une subvention départementale au titre de la « **Dissimilation des réseaux téléphoniques** » pour cet aménagement. **Cette subvention représente 40 % du montant HT des travaux, qui s'élèvent à 11 970,45 €, soit un total TTC de 14 364,54 €.**

Montant du projet TTC	**14 364,54 €**	***Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux, accepte le plan de financement suivant et sollicite une subvention.***
Montant du projet HT	*11 970,45 €*	
Subvention départementale (40% du HT)	*4 788,18 €*	
Fonds propres de la Commune	**9 576,36 €**	

8 – Questions diverses

- ***Convention pour l'entretien d'une partie de voirie située en terrain privé.***

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention pour l'entretien d'une partie de voirie située en terrain privé : Passage du Péruger. Le seul accès techniquement possible pour 2 propriétaires se situe sur cette partie de parcelle et les permis de construire ont été délivrés dans ces conditions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de financer les travaux de goudronnage,
- d'entretenir ou réparer le revêtement si nécessaire,
- de remettre en état le terrain après travaux,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 3 AVRIL 2014 A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme RIVIERE – M. VIGNOT – Mme LANGELIE - M. BONNEFOND – Mme BONDU – Mmes LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - MM. MARIN – DE SOUSA - LACOSTE – Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - M. CAPY.

1 – Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

1° De procéder à la réalisation des emprunts jusqu'à 200 000 € destinés au financement des investissements prévus par le budget, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
2° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
3° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
4° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
5° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
6° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
7° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle devant toutes les juridictions.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, qu'en cas d'empêchement de M. le Maire, les 1er et 2ème adjoints pourront le suppléer dans l'exercice des fonctions qui lui sont déléguées par la présente délibération.

2 – Constitution des Commissions Communales

M. le Maire, BRUT Jean-Marc, est Président de droit dans chacune d'elle.

(article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

- **Commission d'appels d'offres**

Titulaires	*Suppléants*
LASCOUTOUNAS Jean-Paul	**BLONDEL Bernadette**
GILET Philippe	**VIGNOT Patrick**
FOURASTIE Pierrette	**CAPY Vincent**

- **Commission Finances :**

Responsable BRUT Jean-Marc

LASCOUTOUNAS Jean-Paul, BLONDEL Bernadette, GILET Philippe, RIVIERE Méthie, BONNEFOND Michel, DE SOUSA Alexandre, BOUYSSE VALIN Amandine, FOURASTIE Pierrette.

- **Commission Aménagements, Travaux, Urbanisme** :

Responsable LASCOUTOUNAS Jean-Paul

GILET Philippe, VIGNOT Patrick, LANGELIE Brigitte, BONNEFOND Michel, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, ORLIAGUET Pascale, BOUYSSE VALIN Amandine, CAPY Vincent.

- **Commission Milieu Associatif, Sports et Jeunesse :**

Responsable GILET Philippe

LASCOUTOUNAS Jean-Paul, RIVIERE Méthie, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, MARIN Sébastien, DE SOUSA Alexandre, LACOSTE Jean-Charles, LASSAIGNE Pascale.

- **<u>Commission Communication, Culture, Manifestations, Cérémonies :</u>**

  Responsable RIVIERE Méthie

BLONDEL Bernadette, VIGNOT Patrick, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, BOUZIDI Bernadette, MARIN Sébastien, DE SOUSA Alexandre, BOUYSSE VALIN Amandine, CAPY Vincent.

- **<u>Commission Patrimoine, Environnement, Développement Durable :</u>**

  Responsable VIGNOT Patrick

LASCOUTOUNAS Jean-Paul, GILET Philippe, RIVIERE Méthie, BONNEFOND Michel, BONDU Annie, LAJUGIE Ghyslaine, MARIN Sébastien, LACOSTE Jean-Charles, FOURASTIE Pierrette.

- **<u>Commission Affaires Scolaires :</u>**

  Responsable GILET Philippe

BLONDEL Bernadette, LAJUGIE Ghyslaine, BOUZIDI Bernadette, MARIN Sébastien, DE SOUSA Alexandre, BOUYSSE VALIN Amandine, CAPY Vincent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création des sept Commissions communales citées ci-dessus.

3 – Elections des membres du Centre Communal d'Action Sociale

- ***<u>Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration</u>*.**

En application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal. Le nombre ne peut pas être supérieur à 16, ni être inférieur à 8. Nombre pair, une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par arrêté du Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à dix (10) le nombre des membres du Conseil d'Administration.

- ***<u>Elections des délégués au Centre Communal d'Action Sociale :</u>***

Responsable BLONDEL Bernadette

ORLIAGUET Pascale, BOUZIDI Bernadette, MARIN Sébastien, LASSAIGNE Pascale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu, à la proportionnelle au plus fort les conseillers nommés ci-dessus. Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sera présidé, de droit, par M. Jean-Marc BRUT, Maire.

4 – Election des Délégués au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles

Il est proposé d'élire **<u>six délégués</u>** auprès du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles.

BLONDEL Bernadette, GILET Philippe, RIVIERE Méthie, BONNEFOND Michel, BOUYSSE VALIN Amandine, FOURASTIE Pierrette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a élu, à la proportionnelle au plus fort reste six conseillers. Le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles sera présidé, de droit, par M. Jean-Marc BRUT, Maire.

5 – Election des délégués dans les organismes extérieurs

Structures ou syndicats	*Délégués titulaires*	*Délégués suppléants*
Secteur Intercommunal d'Electrification de LARCHE	**LASCOUTOUNAS Jean-Paul** **VIGNOT Patrick**	**DE SOUSA Alexandre** **BONNEFOND Michel**
Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de TERRASSON	**BRUT Jean-Marc**	**GILET Philippe**
Syndicat Intercommunal de Télévision de la Vallée Inférieure de la Vézère	**DE SOUSA Alexandre** **LANGELIE Brigitte**	**LAJUGIE Ghyslaine** **VIGNOT Patrick**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'élection des délégués cités ci-dessus dans les structures et syndicats.

6 – Indemnités de fonction au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité (16 pour, 3 contre, 0 abstention) :

- **De fixer**, avec effet au 30 mars 2014, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'Adjoint au Maire et de Conseiller Municipal.
- **La répartition de l'enveloppe a été établie selon le tableau ci-dessous.**

Fonctions	Pourcentage maximum de l'indice brut 1015	Pourcentage des élus de Cublac	**De verser** ces indemnités de fonction avec une périodicité mensuelle **De faire** varier les indemnités en fonction de l'évolution de l'indice.
Maire	43%	39,05%	
Adjoints	16,50%	14,92%	
Conseillers	6,00%	1,18%	

- **L'indemnité des Conseillers est incluse dans l'enveloppe des indemnités versées au Maire et aux Adjoints.**

7 – Contrat du personnel

Il est nécessaire de recruter un personnel pour accroissement saisonnier d'activité pour renforcer le service administratif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide : le recrutement direct d'un agent non titulaire pour une période de 5 mois et 24 jours du 7 avril au 30 septembre 2014 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'Adjoint Administratif de 2ème classe, pour une durée hebdomadaire de 35 heures.

8 – Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

**** INFORMATIONS MUNICIPALES ****

TRAVAUX

Aménagement Embellissement de la commune

- **Ouverture d'un passage piétonnier**
- **Travaux de voirie** : Rue du Maréchal Juin
  Lotissement Vieille Vigne
- **Aménagement du sentier des mines** : valorisation du patrimoine

1- Ouverture d'un passage piétonnier entre la Mairie et la Place du 14 Juillet :

Depuis quelques jours et suite à l'acquisition d'une réserve foncière, un passage piétons est ouvert au centre du bourg. Il permet de relier en toute sécurité la Place du 14 Juillet à la mairie ou à la poste.

Les déplacements sont ainsi facilités

Ces travaux ont été en partie réalisés par les services techniques en régie.

- ***Nettoyage du parc***
- ***Réalisation de clôture***
- ***Plantation de haie***
- ***Empierrement des allées***

2- Travaux de voirie

- ***Aménagement de la voie communale n°25 « Rue du Maréchal Juin »***

Des travaux effectués et pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Brive ont permis de remplacer une canalisation d'eau

Dans le cadre du programme voirie 2013, cette voie a été récemment aménagée.
*Pose d'une bordure de trottoir franchissable avec caniveau pour collecter les eaux pluviales.
*Stabilisation du trottoir avec bicouche alluvionnaire et revêtement de la chaussée.

Ces travaux ont été effectués en février 2014.

Avant

Après

- ***Aménagement de la voie communale n°16 du Lotissement Vieille Vigne***

Les travaux préparatoires réalisés en automne (drainage, extensions des eaux pluviales, remplacement des bordures les plus dégradées) ont été achevés en février 2014 par le revêtement des trottoirs et la remise en état de la chaussée.

Avant

Après

- ***Aménagement de la voie communale n°2 de Vieille Vigne à Lacombe***

Après avoir réalisé des réparations ponctuelles, la chaussée a été revêtue en totalité sur une longueur de 350 mètres linéaires environ.

Ces travaux sont nécessaires pour stabiliser les dégradations avant d'engager des travaux beaucoup plus onéreux.

3 - Aménagement du sentier des mines : valorisation du patrimoine

La halle permettra de mettre en valeur l'histoire de l'extraction du charbon à Cublac aux XIXème et XXème Siècles.

Ce passé minier mérite d'être encore plus valorisé à travers un itinéraire de randonnée. Ce parcours mêle le paysage agricole et forestier avec l'histoire des mines, il évoque leurs répercussions sociales et humaines sur le territoire.

Ce chemin nécessite des aménagements (débroussaillage, élagage, drainage, stabilisation des zones les plus humides, réalisation de passages à gué bétonnés...).
Un aménagement plus conséquent sera réalisé aux abords du puits Festugières. L'ensemble sera réalisé en respectant la flore locale existante déjà répertoriée.

Une visite sur l'ensemble du site a eu lieu avec M. le Maire, les élus en charge des travaux, le maître d'œuvre, le responsable des services techniques et un entrepreneur.

**** CUBLAC AU QUOTIDIEN ****

VŒUX ET REPAS DES AINES

Dimanche 19 janvier a eu lieu à Cublac la cérémonie des vœux suivie du traditionnel repas offert par la Municipalité aux aînés, employés communaux, aux Présidents d'Association et divers bénévoles.
Monsieur le Maire Jean Marc Brut, après avoir souhaité la bienvenue à tous, ne manqua pas d'avoir une pensée pour les absents, remerciant tous ceux qui oeuvrent pour la commune. En cette période préélectorale à deux mois des élections municipales, Monsieur le Maire n'a pas pu faire un bilan de mandature.

Quelques réalisations en cours ont été évoquées.
Les travaux de la construction de la halle, vitrine de la mine et de l'histoire de Cublac, viennent de débuter. ***Divers travaux de voirie*** sont programmés dès la fin du mois. L'étude et le financement de ***l'aménagement de la rue Pierre Guyez*** ont été lancés. Grâce à l'achat de réserves foncières, ***un passage piétonnier*** va être ouvert entre la mairie et la place du 14 juillet et un appel à projet est suivi par Brive Habitat pour ***la réalisation d'une résidence adaptée au handicap et d'une MARPA.*** Un projet pour ***renforcer la sécurité et le stationnement aux abords de l'école*** a été demandé à L'Agence Corrèze Ingénierie.

Monsieur le Maire remercia son équipe municipale qui durant ce mandat travailla dans une ambiance sereine, efficace, motivée, engagée et déterminée pour apporter toujours plus de services aux Cublacois. Monsieur le Maire et une grande partie de cette équipe se représenteront lors des élections municipales du 23 mars prochain.

Les mets servis par Yoan ont particulièrement été appréciés. Yoan, restaurateur et propriétaire de l'hôtel des Collines, a reçu dernièrement la distinction de Maître Restaurateur, le plus jeune de la Corrèze.
Grâce à l'orchestre de Christian Roque, l'ambiance fut très festive : très belle journée de détente et de plaisir.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Monsieur Alain Raymond Joyet s'est vu remettre la médaille de l'Ordre National du Mérite Agricole dimanche 16 mars à la Mairie de Cublac par Monsieur le Maire Jean-Marc Brut, ayant pouvoir conféré par le Ministre de l'Agriculture, en présence du Conseiller Général du canton de Larche Jean-Jacques Delpech. Cette médaille vient récompenser Monsieur Joyet pour son dévouement et son investissement durant toutes ses années avec le soutien de sa famille.
Cette cérémonie fut placée sous le signe de l'émotion pour toute sa famille et ses amis réunis en ce jour.

ACTUALITES DIVERSES

Recensement militaire obligatoire filles et garçons :
Tu viens d'avoir 16 ans ?
Tu as 3 mois à compter de ta date d'anniversaire pour te faire recenser à la Mairie de ton domicile avec ta carte d'identité et ton livret de famille.

BOITE A IDEES
Toujours à votre disposition 24h/24 et 7j/7 la boîte aux lettres située sur la porte de la Mairie pour accueillir toutes vos suggestions ou par mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Vous venez d'avoir 18 ans, vous venez d'emménager sur Cublac, pensez à vous faire inscrire sur **les listes électorales** en Mairie.
Vous avez jusqu'au **31 décembre de l'année en cours.**

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

ETAT-CIVIL
Du 20 décembre 2013 au 13 avril 2014

NAISSANCE à BRIVE :
Mardi 11 février : Jade, Michèle, Jocelyne ALBAUD VIALES

DECES :
A Brive, lundi 20 janvier : Jean Pierre LABORDE domicilié « 2 rue Louis Bourdarie »
A Cublac, lundi 10 février : Philippe, Edgar, Louis, Paul MAREUSE domicilié « Le Claud »
A Cublac, mercredi 26 février : André, Joseph SURGET domicilié « Savignac »

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

PROLONGATION DES CARTES D'IDENTITES

Les cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
Les CNI délivrées depuis le 1er janvier 2004 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières.
Les CNI restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, RDV sur diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations ou sur www.interieur.gouv.fr.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆

RENCONTRE BIBLIOTHEQUE MARC CHADOURNE

Généalogie mode d'emploi :
Exposition du 16 avril au 20 mai 2014 à la bibliothèque Marc Chadourne à Cublac

Par où commencer une recherche généalogique ? Jusqu'à quelle époque peut-on remonter ?
Quelles démarches entreprendre ? Quelles erreurs éviter ?
Loisir extrêmement prenant, la recherche généalogique est une véritable aventure dans le temps et l'espace qui passionne un nombre grandissant de personnes.

Dans le cadre de cette exposition sur le thème de la généalogie, nous vous invitons à vous joindre à nous le **jeudi 24 avril à partir de 20h30 salle Rol à l'occasion d'une rencontre avec un spécialiste du sujet,** Monsieur Faroux, membre de l'association Brive Généalogie.
A la suite de son intervention, il répondra à toutes les questions que vous vous posez sur ce sujet et vous aidera dans vos démarches.

CALENDRIER DES FESTIVITES

2nd TRIMESTRE

AVRIL

Samedi 26 : 2nd Couvige des Dentelières/Rencontre internationale organisée par le Foyer Salle Polyvalente toute la journée, entrée libre.

Dimanche 27 : Troc des Plantes sur le marché à partir de 9h00, organisé par Cublac par ses Chemins (section NEJ).

Dimanche 27 : Journée du souvenir de la déportation. **Commémoration aux Monuments aux Morts de de Montcibre (RDV à 10h45 à Montcibre) suivi de la Rochette.**

MAI

Jeudi 1er : Casse-croûte de l'aïl nouveau organisé par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 8h00.

Jeudi 8 : Armistice de 1945. Commémoration au Monument aux Morts de la place de l'Eglise, suivie d'un vin d'honneur à la Mairie.

Samedi 10 : Soirée théâtre proposée par le Foyer des Jeunes, enfants/ados Salle Polyvalente 20h30.

Dimanche 25 : Elections européennes.

JUIN

Du vendredi 13 au dimanche 15 : Exposition de Printemps organisée par le Foyer en partenariat avec la Municipalité Salle Polyvalente/partenariat avec les écoles le vendredi. Thème : La Mer.

Samedi 21 : Fête des Ecoles Salle Polyvalente dès le début d'après-midi.

Samedi 28 : Gala du Foyer Salle Polyvalente 20h00. Sur réservations.

3ème TRIMESTRE

JUILLET

Dimanche13 : Soirée entrecôte organisée par le Comité des Fêtes, Salle Polyvalente 20h30.

Lundi 14 : Fête Nationale, Monument aux Morts place de l'Eglise, vin d'honneur à la Mairie.

AOUT

Du vendredi 22 au dimanche 24 : Fête Votive organisée par le Comité des Fêtes.

Dimanche 31 : Randonnée Marche et VTT par Cublac par ses Chemins Salle Polyvalente à partir de 7h00.

4ème TRIMESTRE

OCTOBRE

Dimanche 5 : Vide Grenier organisé par le Comité des Fêtes ; fête de la pomme.

Vendredi 10 : Concours de Belote organisé par la FNATH, Salle Polyvalente 20h30.

Dimanche 12 : Troc des Plantes organisé par Cublac par ses Chemins, place du Foyer sur le marché.

Dimanche 19 : Thé dansant par Les Amis du Rétro Salle Polyvalente.

NOVEMBRE

Mardi 11 : Armistice de 1918, commémoration au Monument aux Morts place de l'Eglise suivie verre du souvenir à la Mairie.

Dimanche 16 : Thé dansant Sainte Catherine organisé par Les Amis du Temps Libre Salle Polyvalente 14h30.

DECEMBRE

Samedi 6 : Téléthon à 20h30 à la salle polyvalente, spectacle de variétés

Vendredi 12 : Noël du Foot, salle polyvalente 18h00.

Samedi 13 : Poule au gibier de la Chasse, salle polyvalente 20h30.

Dimanche 14 : Zumba organisée par le Foyer Salle Polyvalente 10h enfants, 14h adultes.

Mercredi 31 : Réveillon de la Saint Sylvestre, Comité des Fêtes, Salle Polyvalente dès 20h00.

**** MILIEU ASSOCIATIF ****

En ce début d'année les oursons ont fêté la **Chandeleur**, ils ont fait et dégusté des crèpes.

Humm… Nous nous sommes régalés !!

Nous avons aussi profité du **carnaval** pour nous déguiser et aller voir les plus grands à l'école.

Nous remercions l'école pour son accueil et de nous avoir permis de voir les grands frères et grandes soeurs de certains d'entre nous.

Nous vous rappelons qu'il est possible d'inscrire son enfant en halte-garderie pour des accueils de courte durée (le temps d'une course, d'un rendez-vous…).
Pour plus de renseignements contactez nous au 05.55.22.79.08.

« Les Amis du Temps Libre »

Reprise du club, le 2 janvier après les fêtes de fin d'année.
Conseil d'Administration du 3 février : les principales décisions sont :
- vote à bulletin secret pour l'Assemblée Générale
- 11 membres du Conseil d'Administration sortant se représentent (Claudine CROISET élue pour 3 ans en 2013, ne repasse pas devant les électeurs) ils seront intégrés dans la liste des adhérents postulant pour le nouveau Conseil d'Administration.

Thé dansant de la Saint-Valentin : dimanche 9 février, l'orchestre de Christian ROQUE animait magistralement le thé dansant. Les clubs des environs Terrasson, Ladornac, Brignac et Peyrignac répondent toujours présents et c'est plus de 200 danseurs qui se sont amusés tout l'après-midi jusqu'à une heure avancée en faisant honneur aux pâtisseries préparées par les adhérents du club des Amis du Temps Libre. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Assemblée Générale du 20 février : après le rapport moral, le compte rendu des activités et le rapport financier, ce fut l'élection du nouveau Conseil d'Administration par un vote secret demandé par un grand nombre d'adhérents. 77 votants ont élu les 21 membres du nouveau Conseil d'Administration sous la vigilance de Monsieur le Maire, Président d'Honneur du club qui a participé activement au dépouillement et contrôle des résultats.

Election du nouveau bureau : le 24 février 2014, les 21 membres du Conseil d'Administration ont élu le bureau suivant :

- Mme Josette GAUTHIER, Présidente
- Mme Claudine CROISET, Vice-Présidente
- Mme Brigitte LANGELIE, Trésorière
- M. Robert BRUGERE, Trésorier adjoint
- Mme Noëlle BRUGERE, Secrétaire
- Mme Doris DIMENT, Secrétaire adjointe

Deux membres du Conseil d'Administration ont démissionné : Mme Martine DA CUNHA et M. Jean-Claude AUGER. Deux jours plus tard, nous apprenions le décès de Monsieur André SURGET lui aussi membre du Conseil d'Administration. Nous renouvelons toute notre sympathie à sa famille.
Le Conseil d'Administration est donc composé de 18 membres, il s'est déjà réuni le 25 mars pour mettre en place les activités des prochains mois.

Activités du 1er trimestre 2014 : chaque dernier jeudi du mois a lieu le loto
Le jeudi 20 mars «repas choucroute» nous avons eu beaucoup de chance, par un beau soleil nous avons pu prendre l'apéritif dehors. Le grand chef Rémi a régalé 65 personnes. Le repas s'est terminé en chansons avant que les joueurs de pétanque et les inconditionnels des jeux de cartes et de scrabble ne se lancent leurs défis hebdomadaires. Voilà une journée bien réussie.

Les prochaines activités : nous essaierons de faire une activité par mois en essayant de respecter les désirs de chacun.

- Avril : jeudi 10 avril « repas blanquette de veau »

- Mai : visite du « Musée Jacques Chirac » à Saran et déjeuner à Chaumeil, musée de l'accordéon au cœur des Monédières

- Juin : 1 journée à Arcachon et sa région 18 ou 20 juin

- Juillet : pour la trêve estivale « barbecue avec haricots blancs » 10 juillet

- Septembre : Toulouse avec visite de l'Aérospatiale et le canal du midi 24 ou 26 septembre

Toute personne retraitée, qui souhaite nous rejoindre sera la bienvenue. Le club est ouvert tous les jeudis à partir de 14 H « Maison Rol » à Cublac.

SEPTEMBRE : Voyage en ANDALOUSIE du 14 au 21 Septembre 2014 organisé par Jacques DESCLAUX pour Les Amis du Temps Libre en collaboration avec Technica Viajes à Malaga.
CIRCUIT DES MERVEILLES ET JOYAUX DE L'ANDALOUSIE :
Transfert en car de Cublac et vols au départ de Toulouse pour Malaga aller et retour.
Visites incluses de : GRENADE/CORDOUE/CARMONA/SEVILLE/LA FINCA DE LA MIRANDILLA /JEREZ DE LA FRONTERA/RONDA ET MALAGA.
Pension complète avec boissons. Il reste quelques places de disponibles.
Renseignements et programme disponible auprès de :
Jacques DESCLAUX TEL 05 55 85 13 93 port 06 73 89 15 34.

****

Renouvellement au club des aînés "Les Amis du Temps Libre". Après 4 années passées à la tête du club, le tandem Présidente/Trésorier Mme Da Cunha Martine/M. Auger Jean-Claude passe la main, laissant une trésorerie saine.

Martine Da Cunha.

****

A.C.P.G-C.A.T.M. OPEX
ANCIENS COMBATTANTS
19520 CUBLAC

« Au revoir André SURGET. Toi qui a été notre trésorier pendant plus de douze ans, c'est avec une grande tristesse que le samedi 1er mars nous t'avons rendu un dernier hommage.
Le 19 mars, lors de la cérémonie du « Cessez-le-feu en Algérie » Monsieur le Maire a associé ta mémoire à la minute de silence et de recueillement pour les morts civils et militaires tombés lors de la guerre d'Algérie, toi qui avais été rappelé sous les drapeaux en Algérie, ton service militaire terminé.
Que ton épouse, tes enfants, petits et arrières petits enfants sachent combien « leur Papy » nous manque aujourd'hui, nous ses camarades Anciens Combattants. »

<u>Dimanche 27 avril</u> : Journée du Souvenir de la Déportation
A 10 h 45 nous rendrons hommage aux fusillés et déportés de mars 1944 à Montcibre puis à 11h15 à la Rochette.
<u>Jeudi 8 mai</u> : Commémoration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale.
Rassemblement à 10h15 Place de la Mairie pour la cérémonie, vin d'honneur à la Mairie puis « banquet des Anciens Combattants » à l'hôtel des Collines, chez Yoan.

FOYER RURAL DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Animation du repas organisé par la société de chasse.

Merci à la Société de Chasse pour cette 2nde animation de leur repas annuel.
Merci à Julie et à toutes les danseuses qui ont participé à cette soirée.
Une entente inter-association réussie ! Merci aux parents des claquettes enfants et adolescents pour leur présence au repas, ce qui contribue fortement au bon déroulement de notre représentation.
Que du bonheur, beaucoup de fous rires, une soirée dans la joie et la bonne humeur ! Des danseurs et danseuses INOUBLIABLES !!!!

FESTIVITES 3ème TRIMESTRE 2014

AVRIL 2014

Samedi 26 avril : **COUVIGE** – Rassemblement de dentelières de 10h00 à 18h00 sans interruption. Exposition-fournisseurs-démonstrations des métiers se rapportant à la dentelle aux fuseaux.
Entrée gratuite.

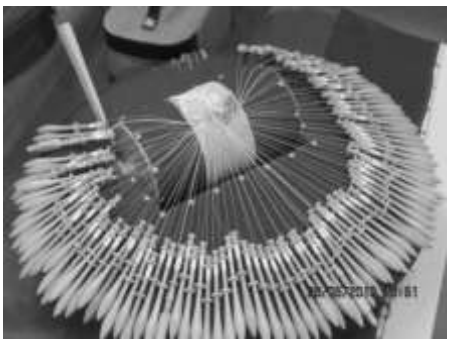

MAI 2014

Samedi 10 mai : **THEATRE** – Représentation théâtrale des enfants et adolescents à 20h30. Entrée gratuite.

Les 3 Coups

Dimanche 11 mai : **ZUMBA PARTY**
10h/11h : enfants 4-7 ans – 11h00/12h : enfants 8-11 ans
4€ entrée + boisson
14h/15h30 : ados-adultes – 7€ entrée + boisson
Inscriptions au 05 55 22 91 24 ou 06 18 76 42 02 ou facebook FRJEP - Possibilité de restauration sur place sur réservation

Samedi 17 mai : **JOURNEE SPORT - DETENTE**
Randonnée avec les ateliers gymnastique enfants, adultes et seniors – ping-pong – pétanque…

JUIN 2014

Les 13-14 et 15 juin : **PEINTURE - EXPOSITION DE PRINTEMPS** en partenariat avec la Municipalité, l'école, et l'Association Les P'tits Points de Cublac.
Tous les jours de 10h00 à 18h00 sans interruption.
Nos artistes ont choisi le thème suivant : **LA MER**
Entrée gratuite.

Samedi 28 juin : **GALA DE DANSE** - uniquement sur réservation

TOUTES CES FESTIVITES SE DEROULERONT A LA SALLE POLYVALENTE.

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

- Président : **M. THIRIET Gérard**
- Vice-président : **M. POMMAREL Pascal**
- Trésorier : **M. MARCHIVE Patrick**
- Trésorière Adjointe : **Mme SISCARD Maryline**
- Secrétaire : **M. SISCARD Philippe**
- Secrétaire Adjoint : **M. FAVARD René**

Membres du bureau : M. Rémi ALARY, M. Gilles BEAU, M. Romain BOUILLON, M. Christian CHABANAS, Mme Chantal DEFRANCE, M. Frédéric DELBREL, Mlle Claire DUREISSEIX, Mme Adélaïde FAURE, M. Eric FAURE, Mme Laure FAVARD, M. Jean-Pierre GEOFFROY, M. Alain GERAUD, Mme Françoise KERNINON, M. Claude LAFEUILLE, M. Didier LASSAIGNE, Mme Pascale LASSAIGNE, Mme Dominique MARCHIVE, M. J.Claude PARENT, Mme Angélique PEDENON, M. Hervé PEDENON, M. Manuel PEREIRA, M. Antonio PEREIRA, M. Didier PORTE, Mme Bernadette SANTOS, M. Joël SARETTE, Mme Stéphanie SARETTE, Mme Marie STEINER, M. Madjid TEMSOURY, Mme Dominique THIRIET, M. Didier VALETTE, M. Jean VEZINE.

DATES DES FESTIVITES POUR L'ANNEE 2014 :

- Samedi 2 Mars 2014 : **SUPER LOTO**
- Jeudi 1er Mai 2014 : **CASSE CROUTE** de l'ail nouveau
- Dimanche 13 Juillet 2014 **: SOIREE ENTRECOTES**
- Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 Août 2014 : **FETE ANNUELLE et le feu d'artifice**
- Dimanche 24 Août 2014 **: Les 10 Bornes de CUBLAC course pédestre**
- Dimanche 5 Octobre 2014 : **FETE DU CIDRE et VIDE GRENIER**
- Mercredi 31 Décembre 2014 : **REVEILLON DANSANT avec un Cabaret et un Orchestre**

Vous pouvez nous joindre par courrier :

Comité des fêtes de CUBLAC
Mairie de CUBLAC
2, Rue de la Liberté
19520 CUBLAC

Par email : **comitedesfetes.cublac@laposte.net**

Site : **http://www.wix.com/comitedesfetesdecublac/cublac**

Par téléphone : Le Président **05 55 50 56 98**
Le Secrétaire **05 53 50 61 18**

Le Comité des Fêtes remercie les Cublacoises et les Cublacois pour leur présence à nos nombreuses festivités.

COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

Le Comité des Fêtes vous propose :

Jeudi 1er Mai 2014: Un **casse-croûte** pour déguster l'ail et l'oignon nouveaux, à partir de 8h00, à la salle polyvalente animée par Fernand Chevalier.

Dimanche 13 juillet 2014 : un repas dansant, **Soirée entrecôte**, à 20h00, à la salle polyvalente, animé par **l'orchestre BAÏLA**
Renseignements et inscriptions : 05 53 50 56 98

Le Comité des Fêtes vous a proposé :

Mardi 31 décembre 2013 : Le Réveillon Dansant du nouvel an a été animé par le Cabaret « Paris Paradis » et l'orchestre Jean Paul Laplace.

Le repas était servi par le traiteur «Francis TREMOUILLE» du restaurant « La Terrasse » à Larche.

Ne manquez surtout pas le prochain réveillon de la St-Sylvestre à Cublac, la troupe Fantasmagic du cabaret de l'Ange Bleu de Bordeaux et son Orchestre, avec un nouveau spectacle.

Samedi 2 mars 2014: **Le Super loto**, C'est Monsieur Quentin LASSENNE de Limoges qui a remporté la voiture, une FORD Fiesta avec options. Le Réfrigérateur Américain a été gagné par Madame Fatina NASR de Terrasson, le salon d'intérieur a été gagné par Madame Anaïs RIVIERE de Roissy en Brie et le séjour pour 2 adultes et 2 enfants, en hôtel 3 étoiles, en Espagne a été gagné par Madame Tameha KOLETI de Brive la Gaillarde qui a estimé la vitrine à 1€50 près du juste prix.

Le Comité des Fêtes remercie tous les artisans et commerçants partenaires de ce Loto pour leur participation.

COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

L'association Cublac par ses Chemins a tenu son Assemblée Générale le 7 février et nous remercions les adhérents ainsi que Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal pour leur participation à notre réunion.

Pour sa troisième année le Conseil d'Administration a été confirmé dans ses fonctions (Pierre Renaud, Président ; Chantal Dessol, Secrétaire ; Serge Delmas, Trésorier.)

La cotisation annuelle pour l'adhésion à l'Association est restée la même qu'en 2013 soit 5 € par personne. Elle permet la participation aux activités marche, VTT et Nature Ecologie Jardin.

Pour la marche, en complément des sorties hebdomadaires du jeudi (RDV 13h45 parking salle polyvalente) et du dimanche (RDV 4ème dimanche de chaque mois 9h45 parking stade de foot) quatre fiches de randonnées ont été publiées pour tous ceux qui souhaitent, individuellement, faire des randonnées autour du bourg de Cublac. Un plan et une description des parcours permettent de suivre, sans se tromper, les circuits qui sont spécifiquement balisés. Ces fiches sont disponibles à la Mairie et à l'office du tourisme de Terrasson. Ces fiches sont également disponibles sur le site de l'Association "Cublac par ses Chemins".

L'activité VTT s'est bien développée en 2013 (31 adhérents pour 6 en 2012).
Cette activité est articulée autour d'une sortie hebdomadaire le dimanche matin.
Comme cela a déjà été fait pour la marche, nous avons également en projet d'établir une première fiche pour un circuit VTT afin que des amateurs puissent pratiquer individuellement leur sport sans contrainte.

L'objectif de ces fiches marche ou VTT est aussi de permettre à des personnes étrangères à la commune (touristes en particulier) de découvrir le charme de la commune de Cublac.

Pour l'activité NEJ notez dans vos agendas la date du dimanche 27 avril pour le traditionnel troc des plantes du printemps !

A noter également que l'ensemble des adhérents des trois sections se réuniront autour d'un barbecue le dimanche 18 mai.

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE
SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :
Vos accidents du travail
Vos accidents de la vie courante
Vos maladies professionnelles
Ainsi que tous les autres handicaps

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes handicapés et GIC.
La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardi du mois de 10h30 à 12h00 à la Maison des Associations à Terrasson La Villedieu.

****

LA MUNICIPALITE VOUS ENCOURAGE A FAIRE APPEL AUX ARTISANS ET COMMERCANTS INSTALLES SUR CUBLAC

Ces pages sont offertes gratuitement par la Municipalité à tous les Artisans et Commerçants Cublacois.

Agence Multi'nett Services
Multi-Services et Nettoyage
à CUBLAC
Laurent Trochet
Tél. : 06 89 92 35 14
Oubliez la corvée des vitres !
Devis gratuit sur simple demande

Un récapitulatif de tous les artisans et commerçants cublacois sera réalisé dans un journal au cours de l'année 2014. Aussi n'hésitez pas à nous faire passer vos nouvelles cartes de visite à jour. Si vous êtes nouvellement installés sur la commune, merci de nous faire passer en Mairie votre carte de visite.
Ce service vous est offert.

****

TELETHON 2014

Comme chaque année le <u>samedi 6 décembre, à 20h30 salle polyvalente</u> aura lieu un spectacle de variétés au profit du téléthon.
Nous serons heureux d'intégrer toute personne ayant envie de se joindre à nous pour participer en musique ou en chansons …
Pour cela contacter Serge Delmas au 05 55 85 17 67 ou Daniel Pajot au 05 55 85 44 62.

LE MAI DES ELUS
DE LA LISTE « ENSEMBLE POUR CUBLAC »
SAMEDI 12 AVRIL

Tradition Païenne devenue laïque le « Mai » est un symbole qui invite les élus à rester dignes de la tâche à accomplir durant tout leur mandat, surveillés par le Mai qui domine par sa hauteur.

Monsieur Le Maire en a profité lors d'un bref discours pour remercier à nouveau ses anciens élus, la nouvelle équipe en place, et bien entendu tous les Cublacois.

Une journée conviviale réussie, un buffet festif offert par tous les élus de la liste « Ensemble pour Cublac »

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée !

****

Ce journal est intégralement réalisé et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une encre à base d'huiles et de pigments naturels.
(machine à froid : absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).